

Installations classées - Conformité de votre exploitation

Les unités de méthanisation sont soumises à une réglementation spécifique visant à assurer la conformité environnementale. La législation évolue régulièrement, la Chambre d'Agriculture vous apporte son expertise dans ce domaine complexe.



Notre SAVOIR-FAIRE

La Chambre d'agriculture vous propose un accompagnement global pour maîtriser tous les aspects de votre projet : technique, économique, réglementaire et administratif.

- Initiation de projet,
- Formation,
- Étude de faisabilité,
- Plan d'épandage,
- Structuration juridique,
- Dossiers ICPE,
- Permis de construire,
- Agrément sanitaire,
- Appui Maître d'Ouvrage (AMO), Suivi économique





NOS COMPÉTENCES

PRÉ-DIMENSIONNEMENT DE VOTRE PROJET

1

IDÉE

➤ Quel gisement utiliser ? Quel est le réalisme de mon projet ? Quel dimensionnement technique et économique ?

La Chambre d'agriculture répond à ces questions à travers une première approche

PRÉVISIONNEL DE VOTRE PROJET

2

LE PROJET

➤ Quel impact économique de ce projet sur votre exploitation ?

A travers une étude prévisionnelle globale la Chambre d'agriculture :

- intègre le projet à votre exploitation,
- vous précise les conséquences technico-économiques,
- vous donne les clés pour défendre le projet auprès de vos partenaires financiers, - vous accompagne dans la création d'une société dédiée

CHOIX TECHNIQUES

➤ Comment choisir le meilleur constructeur pour votre projet ? Quels sont les impacts des différents choix techniques proposés ?

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

➤ Quelles démarches administratives sont nécessaires ? Qui réalise les différents dossiers ?

Tout projet agricole nécessite d'être déclaré et de recevoir certaines autorisations.

La Chambre d'agriculture vous assiste dans ces différentes démarches : permis de construire, doss d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), plan d'épandage, agrément sanitaire, demande de subventions comparaison technique des offres, aide aux montages des dossiers administratifs...

SUIVI TECHNICO-ÉCONOMIQUE

3

LE SUIVI

➤ Les résultats sont-ils conformes aux attentes ? Y-a-t-il des points de vigilance ? Un conseiller d'entreprise vous aide à vérifier la rentabilité



INFOS PRATIQUES

MODALITÉS, TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE SUR DEMANDE

ASPECT TECHNIQUE ASPECT ÉCONOMIQUE

Lise MULTEAU, conseillère

Tél : 06 45 59 49 75

lise.multeau@moselle.chambagri.fr

Manel TALBI, conseillère

Tél : 06 10 72 03 93

manel.talbi@moselle.chambagri.fr

Gilbert PERRIN, conseiller

Tél : 06 77 73 56 30

gilbert.perrin@moselle.chambagri.fr

Romain KELLER, conseiller

Tél : 06 35 58 54 75

romain.keller@moselle.chambagri.fr

